



Manœuvre

Direction des ressources matérielles

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retrait REEGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail-famille, CPE sur place**
- **Opus et cie** : tarif avantageux pour le transport en commun
- Accès aux **installations sportives** (gym, aréna, piscine)

Selon les dispositions de la convention collective

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Vous avez envie d'un poste rempli de sens et de défis ? Rejoignez notre équipe !

Quelques attributions caractéristiques la personne manœuvre :

- Assure la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, selon le cas, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilette et de rangement d'équipements sportifs ;
- Aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres ; à l'extérieur, ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des toitures, entrées, trottoirs et aires de jeux ;
- Remplace les ampoules, tubes fluorescents, enlève, pose et range les doubles fenêtres ; l'hiver, elle accomplit les travaux d'épandage nécessaires à assurer la sécurité des lieux de circulation extérieure ;
- À l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils ;
- Dresse et démonte des échafaudages, déplace du mobilier, dresse et démonte des abris d'hiver, transporte et entrepose des marchandises et des matériaux et opère les équipements requis. Elle prépare les locaux de classe et les salles selon les dispositions demandées ;

- Réalise tout genre de travaux de réparation mineure et elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires ;
- Effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes, l'entretien des filtres, des grilles, des écumeurs, des tamis et des autres équipements. Elle soumet l'eau aux essais du pH et du chlore résiduel libre et ajoute les produits appropriés pour obtenir la qualité d'eau requise ;
- Veille au respect des règles, normes, procédures et politiques en matière de santé et de sécurité dans son secteur d'activité.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Qualifications requises

Scolarité et expérience :

- Détenir de l'expérience dans le domaine de l'entretien ménager et/ou d'immeuble sera considéré comme un atout ;
- Doit détenir ou obtenir l'accréditation CPO (Certified Pool Operator) dès que la formation sera disponible.

Autres exigences :

- Autonomie et capacité de travailler en équipe ;
- Favorise une approche préventive positive, encourage le travail d'équipe et un climat de travail harmonieux ;
- Bonne capacité physique et habiletés manuelles ;
- Expérience en entretien ménager ;
- Capacité d'adaptation ;
- Fiable et assidu au travail.

CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : **23,78 \$** de l'heure

Lieu de travail : Montréal

Horaire : Du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 30

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Poste régulier, temps complet

Service : Direction des ressources matérielles

Supérieur : Monsieur Yves Guillemette

Prédécesseure : Assitan Doumbia

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 30 mars au 7 avril 2026.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 7 avril 2026 : resshum01@cegepsl.qc.ca concours **H26-S-14**

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

